

Dossier de presse

# Fost Plus 2023



Bien trier ensemble pour mieux recycler

Fostplus 



## Sommaire

Fost Plus, le partenaire unique d'un écosystème vivant .....	3
Historique .....	3
Un écosystème unique .....	4
Vers une économie circulaire .....	4
Notre approche .....	5
La meilleure garantie pour une perte minimale tout au long de la chaîne circulaire .....	6
Cadre juridique .....	6
Les objectifs : la Belgique place la barre haut .....	7
1. Trier davantage à la maison .....	7
2. Trier en dehors du domicile .....	8
3. Innovations dans les emballages en vue d'un meilleur recyclage .....	9
Bien plus que le recyclage .....	10



## Fost Plus, le partenaire unique d'un écosystème vivant

Fost Plus vise à collaborer au sein d'un écosystème de partenaires publics et privés en vue d'une économie circulaire et d'une société durable.

### Historique

Fost Plus a été fondée en 1994 sur une initiative volontaire du secteur privé pour remplir leur Responsabilité Élargie des Producteurs en ce qui a trait à la phase des déchets d'emballage.

Fost Plus organise et finance la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets d'emballages ménagers. Concrètement, cela représente les activités de collecte suivantes :

- La collecte en porte-à-porte des PMC via le sac bleu ;
- La collecte du verre via les bulles à verre ou en porte-à-porte ;
- La collecte en porte-à-porte du papier-carton.

Fost Plus finance en outre la collecte de ces emballages et d'autres emballages ménagers dans les recyparcs, comme les emballages des Déchets Spéciaux des Ménages (DSM).



## Un écosystème unique

De nombreux acteurs sont impliqués dans la collecte, le tri et le recyclage des emballages : les communes, intercommunales, régions et autorités, entreprises de collecte, centres de tri, entreprises de recyclage, producteurs et distributeurs de produits emballés, fédérations, filières et, bien entendu, les citoyens. Fost Plus veille à ce que tous puissent collaborer de manière optimale et à ce que les matières premières et ressources puissent être réutilisées de la façon la plus qualitative possible.



Bron: EU reporter

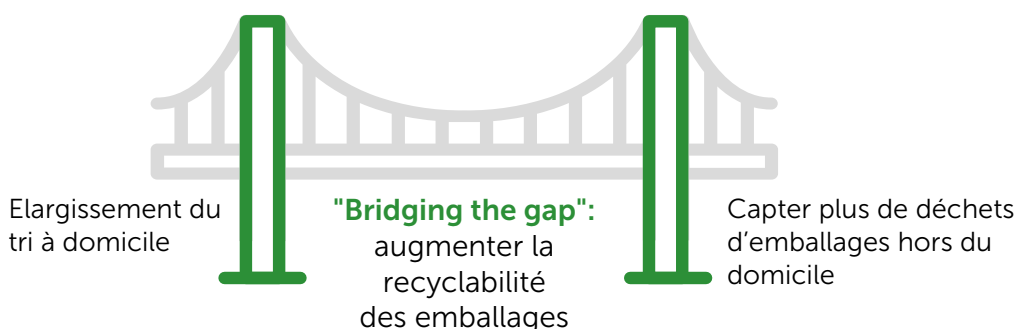
## Vers une économie circulaire

L'importance de conserver les matières premières et ressources dans la chaîne pour les utiliser infiniment augmente, et ce de tous les points de vue : citoyens, gouvernements, entreprises. Fost Plus vise à renforcer, accélérer et faciliter cette transition.

## Notre approche

Fost Plus souhaite contribuer à une société plus durable en offrant une solution de recyclage pour tous les emballages ménagers, en assurant la collecte sélective d'une plus grande quantité de déchets d'emballages et en augmentant le taux de recyclage grâce à des scénarios de référence efficaces. La numérisation et la transparence des données pour des décisions éclairées sont fondamentales à cet égard.

Pour réaliser cette ambition, Fost Plus se concentre sur une approche à deux piliers.



### 1. Elargissement du tri à domicile

Une économie circulaire des emballages commence par une collecte maximale à la source. Le lancement du Nouveau Sac Bleu a permis à Fost Plus de collecter chaque année jusqu'à 23 kg de PMC par habitant, soit 8 kilos supplémentaires (+50 %) par habitant par rapport à 2018 (avant l'introduction du nouveau sac bleu). Cependant, cela ne s'arrête pas là. Notre intention a toujours été d'élargir le contenu du sac bleu à mesure que de nouvelles solutions de recyclage durables voient le jour pour certains produits ou emballages. Le sac bleu reste ouvert à de nouveaux élargissements de son contenu au cours des prochaines années.

### 2. Capter plus de déchets d'emballages hors du domicile

Fost Plus a atteint, en 2022, une nouvelle étape intermédiaire: le volume de PMC collectés en dehors de la maison a de nouveau augmenté de 2.000 tonnes, pour passer à 24.000 tonnes au total. Fost Plus est en bonne voie pour réaliser l'objectif final de 26.000 tonnes, fin 2023. A cet effet, divers projets sont mis en place afin d'assurer la collecte maximale des emballages consommés en dehors du domicile.

### 3. Comblé le fossé : augmenter la recyclabilité des emballages

Une fois les emballages collectés, il revient à Fost Plus de proposer une solution de recyclage durable pour chaque emballage. Durant les années écoulées, de grands investissements dans les nouvelles technologies et l'infrastructure ont été prévus par les partenaires de Fost Plus afin de trier correctement les emballages supplémentaires collectés via le Nouveau Sac Bleu et de les proposer au recyclage pour en faire de nouveaux produits. De Plus, les emballages durables sont une des priorités des membres de Fost Plus. En collaboration avec les fédérations sectorielles, ils ont défini des objectifs ambitieux : ainsi, d'ici la fin de l'année 2025, tous les emballages non recyclables doivent avoir disparu de leur assortiment. Fost Plus soutient ses membres dans la réalisation de leurs ambitions.

En 2024, Fost Plus recevra un nouvel agrément. Les ambitions sont fermement ancrées dans cet accord, avec des objectifs concrets et un cadre de travail clair pour la création d'une société plus large et durable.





## La meilleure garantie pour une perte minimale tout au long de la chaîne circulaire

### Cadre juridique

Les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché européen sont responsables de l'ensemble du cycle de vie de l'emballage. En Belgique, elles peuvent sous-traiter la Responsabilité élargie des producteurs à Fost Plus. Pour ce faire, les sociétés versent à Fost Plus un montant calculé en fonction de la quantité et du type de matériau : le Point Vert. Chaque matériau a son propre tarif « Point vert ». Il comprend les coûts et revenus réels liés à la collecte sélective, au tri et au recyclage de ce matériau. En d'autres termes, le tarif Point Vert reflète le déficit dans la chaîne circulaire. Les emballages les plus difficiles à recycler paient le tarif le plus élevé. Grâce à ce principe d'éco-modulation, Fost Plus encourage les entreprises à choisir des emballages compatibles avec les scénarios de tri et de recyclage actuels.

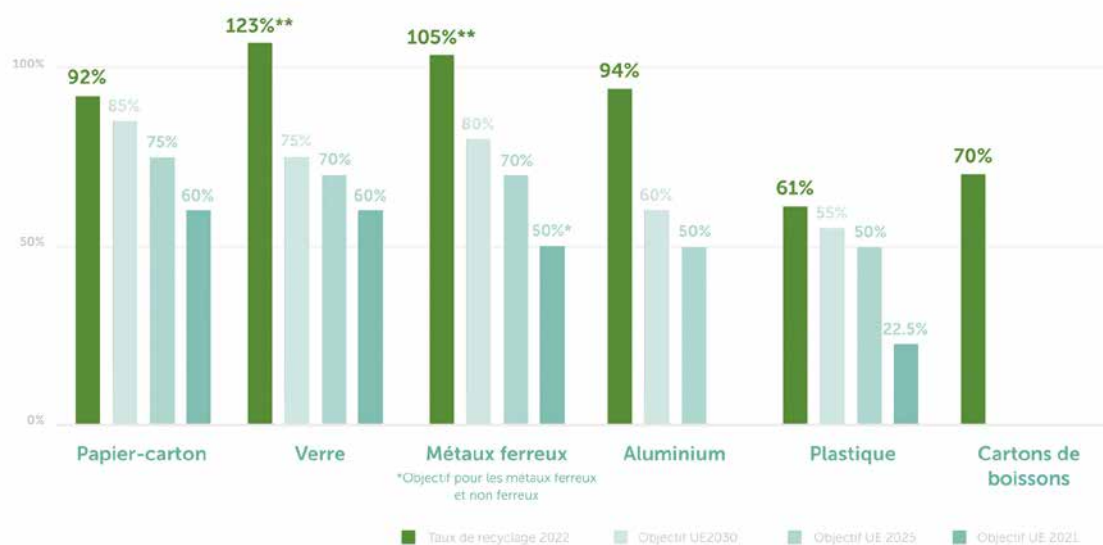
En tant qu'institution publique, la Commission interrégionale de l'Emballage (CIE) supervise un accord de coopération interrégional qui coordonne la politique des emballages au niveau belge. De cette manière, le CIE garantit une politique belge uniforme avec un message de tri uniforme pour les déchets d'emballages ménagers.

- **11,5 millions de Belges** de 581 communes ont accès à la collecte sélective en tout lieu des déchets d'emballages ménagers.
- Plus de 4.800 entreprises sont affiliées à Fost Plus. Elles ont mis **765.758 tonnes** d'emballages ménagers sur le marché en 2022.
- Fost Plus a recyclé 725.816 tonnes d'emballages en 2022, soit **95 %** de la quantité totale mise sur le marché par nos membres.
- En 2022, Fost Plus a recyclé en moyenne **30,1 kg de verre, 17,4 kg de PMC et 15,2 kg d'emballages en papier-carton** par habitant.
- Le budget 2022 de Fost Plus s'élevait à presque **285 millions d'euros**.

1 Pour plus d'informations sur l'obligation de reprise des déchets d'emballages : [www.ivcie.be/fr/verplichtingen/obligation-de-reprise/](http://www.ivcie.be/fr/verplichtingen/obligation-de-reprise/) (Commission interrégionale de l'Emballage)

## Les objectifs : la Belgique place la barre haut

Les nouveaux objectifs européens du « Circular Economy Package » accroissent les exigences pour les états membres européens. Les entreprises belges qui utilisent des emballages se sont cependant fixé des objectifs encore plus ambitieux avec notamment 95% de recyclage des emballages ménager d'ici 2025. Pour 2022, la Belgique a de nouveau dépassé tous les objectifs européens.



### 1. Trier davantage à la maison

Fost Plus part d'une base solide. Le tri est une véritable habitude pour tous les Belges grâce au nouveau sac bleu et au confort du tri à domicile avec un message uniforme et simple.

Avec le Nouveau Sac Bleu, Fost Plus donne une forte impulsion à l'économie circulaire en Belgique. L'extension de la fraction PMC à tous les emballages en plastique permettra de collecter chaque année plus de 90.000 tonnes de matériaux supplémentaires pour le recyclage, soit 8 kilogrammes de plus par habitant et par an.

#### La collecte : de 15 à 23 kilos de PMC

Avec le Nouveau Sac Bleu, Fost Plus franchit une étape importante quant à une augmentation du recyclage. Concrètement, tous les emballages en plastique (y compris les sacs en plastique, pots, films et barquettes) sont collectés de manière sélective via le sac bleu PMC. Cela représente 8 kilos d'emballages supplémentaires par habitant et par an, ou une augmentation de 15 à 23 kilos. La quantité de PMC collectés augmentera au total de près de 50 %, passant de 150.000 tonnes à 240.000 tonnes par an.

Depuis octobre 2021, tous les résidents Belges utilisent le Nouveau Sac Bleu. 2022 marque la première année complète où tout le monde a bénéficié de ce système.

Dans les centres de tri, chaque fraction est triée de la façon la plus précise possible. Ce n'est qu'ainsi que nous obtenons des flux de qualité pour créer de nouvelles matières premières secondaires. Le contenu du Nouveau Sac Bleu est trié en 16 fractions au minimum, et à terme encore davantage.

2 Pour plus d'informations sur Paquet sur l'économie circulaire : [https://ec.europa.eu/commission/priorities/jobs-growth-and-investment/towards-circular-economy\\_fr](https://ec.europa.eu/commission/priorities/jobs-growth-and-investment/towards-circular-economy_fr) (Parlement européen).

\*\* Ces pourcentages sont calculés à l'aide des quantités recyclées par rapport aux quantités mises sur le marché belge par nos membres. Ce qui signifie que les quantités recyclées contiennent également les matériaux d'emballage collectés qui ont été mis sur le marché belge par des non-membres ou qui ont été achetés à l'étranger par des consommateurs (achats frontaliers).

## Investir dans des centres de tri avancés

Tous les matériaux qui sont collectés par le biais du Nouveau Sac Bleu sont transportés vers des centres de tri situés en Belgique. L'élargissement de la collecte des PMC nécessitait une capacité des centres de tri plus importante, mais aussi un déploiement de technologies avancées pour trier les flux de plastiques supplémentaires. Fost Plus a donc publié un appel d'offre pour la construction de cinq nouveaux centres de tri. Les contrats ont été attribués à Indaver (Willebroek), Val'up (Glin), Valtris (Charleroi), Sitel (Liège) et PreZero (Evergem).

## Le recyclage sur le territoire belge

Près de 81% des emballages ménagers sont recyclés actuellement en Belgique. Fost Plus a organisé des appels à projets spécifiques pour augmenter le commerce de recyclage des plastiques en Belgique. L'une des conditions essentielles était la construction d'une installation sur le sol belge. Entre 2020 et 2022, cinq contrats de recyclage ont été attribués pour différentes fractions de plastique : les bouteilles en PET (Couillet), les films en PE (Beringen), les films mixtes et PO mixtes (Houthalen-Helchteren), les barquettes et bouteilles en PET (Neufchâteau) et les emballages en HDPE et PP (Lommel).

Ces installations de haute technologie permettront à la Belgique de devenir une véritable plaque tournante du recyclage. L'introduction du Nouveau Sac Bleu est dès lors une opportunité pour construire une économie circulaire locale. Cela représente une injection totale dans l'économie locale circulaire d'environ 1 milliard d'euros dans les années à venir.

## 2. Trier en dehors du domicile

Les Belges trient correctement leurs déchets dans leur domicile. Mais une fois à l'extérieur, c'est moins évident.

### Une nouvelle approche pour les entreprises

Les entreprises sont déjà tenues de trier les PMC depuis plusieurs années. La Flandre a instauré l'obligation de tri pour les entreprises le 1er juillet 2013, Bruxelles, le 2 février 2014 et la Wallonie, le 1er janvier 2016. Pourtant, toutes les entreprises ne trient pas encore ou ne trient pas correctement. Fost Plus a collaboré avec le secteur privé des déchets et Valipac afin d'élaborer une nouvelle approche encourageant les entreprises à collecter plus de PMC, tout en améliorant la qualité du tri.

### Plusieurs angles contre la lutte des déchets sauvages

Les déchets sauvages sont et restent un cauchemar pour quiconque se soucie de la propreté publique et de l'environnement. Les membres de Fost Plus sont également demandeurs d'une approche plus percutante qui aboutisse à une modification radicale des comportements. Dans une approche remaniée pour une plus grande efficacité, Fost Plus évalue son approche de collecte hors du domicile. Dans le cadre de son projet "Every Packaging Counts", Fost Plus, en collaboration avec les fédérations de tous les secteurs (Fevia et Comeos), vise à développer une approche modulable adaptée à des secteurs spécifiques, basée sur cinq piliers.

- **Le sac bleu comme point de départ** : la collecte en porte-à-porte des PMC via le sac bleu est la cause des excellents chiffres de recyclage que nous enregistrons année après année dans notre pays. Ce système simple et efficace est accessible à tous les Belges. Il restera à l'avenir la pierre angulaire d'une approche durable du problème des déchets sauvages et d'un recyclage maximal.
- **Les entreprises prennent leurs responsabilités** : une nouvelle directive européenne, qui complète la Responsabilité élargie des producteurs, est entrée en vigueur en 2022. Cette directive stipule notamment que, depuis le 1er janvier 2023, les entreprises dont les produits et/ou les emballages se retrouvent parmi les déchets sauvages doivent prendre en charge les frais de collecte de ceux-ci. Les entreprises belges saisissent cette opportunité et souhaitent jouer un rôle plus actif dans la lutte contre les déchets sauvages et contribuer à une approche plus efficace sur le terrain. Fost Plus ambitionne de collaborer avec les villes et les communes sur le terrain pour créer un acteur central entre les différentes autorités, permettant ainsi des économies d'échelle et le partage des meilleures pratiques.
- **Investir dans l'innovation** : la Belgique a toujours joué un rôle pionnier en matière de recyclages des emballages





ménagers. En 2022, une étude sur la faisabilité d'un système de consigne intelligente, s'appuyant sur les atouts du sac bleu, a été commandée par un certain nombre de grands producteurs de boissons, le secteur du détail, leurs fédérations respectives Fevia et Comeos, ainsi que Fost Plus. La consigne intelligente repose sur un code unique apposé sur chaque emballage (de boisson), permettant aux consommateurs de scanner le code avec leur smartphone pour récupérer la consigne. Des projets pilotes ont été lancés en 2023 pour tester et affiner le système, avec l'objectif de le déployer dans tout le pays d'ici 2025.

- **Récompenser les attitudes responsables** : pour récompenser les comportements positifs et encourager une attitude respectueuse envers l'environnement, le système de récompense "le Click" a été introduit. En scannant les déchets ramassés dans la rue ou en les triant correctement à l'extérieur, les participants peuvent gagner des points échangeables auprès de commerçants locaux partenaires du projet. Avec une forte adhésion et plus d'1 million de "clicks" enregistrés, cette initiative devient un véritable mouvement de société soutenu par plusieurs villes, entreprises et organisations.
- **Investir dans la prévention** : nous devons évidemment tout mettre en œuvre pour éviter les emballages superflus. Moins d'emballages induit une diminution du risque de déchets sauvages. Les entreprises qui utilisent des emballages sont dès lors très attentives aux systèmes et modèles commerciaux d'emballages réutilisables et de solutions sans emballage, notamment pour le take-away et la consommation hors du domicile.

### 3. Innovations dans les emballages en vue d'un meilleur recyclage

Les emballages durables sont une des priorités des membres de Fost Plus. En collaboration avec les fédérations sectorielles, ils ont défini des objectifs ambitieux : ainsi, d'ici la fin de l'année 2025, tous les emballages non recyclables doivent avoir disparu de leur assortiment. Fost Plus soutient ses membres dans la réalisation de leurs ambitions.

Fost Plus motive les entreprises à choisir des emballages et des matériaux compatibles avec les scénarios de collecte et de tri actuels. Fost Plus identifie les alternatives et aide ses membres à commercialiser des emballages plus facilement recyclables, notamment à l'aide des lignes directrices de Design4Recycling. Les responsables des achats, du marketing et de la responsabilité sociétale des entreprises sont également sensibilisés grâce à des séances d'information et des ateliers personnalisés.

A partir d'une analyse détaillée des données des déclarations, Fost Plus identifie d'une part les membres qui déclarent encore une part relativement importante d'emballages non recyclables par rapport à la référence de leur secteurs et d'autre part, les types d'emballages qui perturbent aujourd'hui le scénario actuel de tri et le processus de recyclage. **Fost Plus engage le et travaille avec les entreprises concernées pour trouver une solution de recyclage pour un petit 2%, soit 14 700 tonnes d'emballages mis sur le marché.**

Fost Plus répond à ces défis:

- D'un point de vue opérationnel : comment optimiser le processus de tri et de recyclage afin d'intégrer certains emballages dans le processus de recyclage, compte tenu des innovations et évolutions technologiques.
- D'un point de vue technologique, de la conception de l'emballage : comment transformer ces emballages en emballages recyclables tout en conservant leur fonctionnalité, avec la collaboration des membres au niveau de la recherche de solutions.

## **Fini les emballages perturbateurs**

En 2022, la catégorie *Emballages perturbateurs* a été introduite dans la déclaration Fost Plus, à la demande de la Commission interrégionale de l'Emballage. Comme son nom l'indique, elle rassemble des emballages qui non seulement ne sont pas recyclables, mais qui sont même gênants pour les processus de collecte, de tri et de recyclage. Les emballages ont été soumis à un tarif Point Vert dissuasif, équivalent à deux fois le tarif le plus élevé des fractions recyclables. Cet aspect financier doit encourager les entreprises à éviter ces emballages et à les éliminer de leur assortiment.

## Bien plus que le recyclage

En tant que facilitateur de l'économie circulaire, Fost Plus aide les citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics à gérer les ressources et matières premières de façon plus durable. L'organisation joue, avec ses membres, un rôle sociétal important. Tout indique que ce rôle est appelé à s'élargir encore au cours des prochaines années. La collaboration sera cruciale à cet égard : ce n'est qu'en impliquant toutes les parties au sein de l'écosystème et en les laissant jouer leur rôle pleinement que Fost Plus pourra consolider le succès de l'économie circulaire dans notre pays.

Au cours des dernières années, Fost Plus a ainsi étendu fortement son domaine d'activité, de la collecte en porte-à-porte à la collecte sélective dans les entreprises, lors d'événements et dans des environnements out-of-home. Afin de réaliser là aussi une collecte et un recyclage optimaux des emballages.

Pendant ce temps, le monde ne s'arrête pas. La durabilité est plus que jamais une priorité et la lutte contre le réchauffement climatique est sans aucun doute le plus grand défi auquel notre génération est confrontée. Les citoyens et les autorités attendent, à juste titre, que les entreprises assument elles aussi leur responsabilité.

Fost Plus joue un rôle important à cet égard. Chaque fois qu'elle collecte et recycle un emballage, l'entreprise réduit les émissions de CO2 et évite l'extraction de matières premières de plus en plus rares. Les évolutions géopolitiques récentes ont encore renforcé l'importance de l'économie circulaire, maintenant que l'Europe souhaite réduire sa dépendance en matière d'énergie et de matières premières.

Le recyclage ne constitue bien évidemment qu'une partie de l'économie circulaire, ainsi qu'il ressort notamment de la direction donnée par la Commission européenne dans sa nouvelle proposition de Règlement sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR). Cette proposition de règlement fait glisser l'accent du recyclage vers la prévention et la réutilisation. Elle contient également des objectifs concrets et ambitieux dans ce domaine, qui placent les entreprises – mais aussi de nombreux autres secteurs, parmi lesquels l'horeca – face à de grands défis.

Fost Plus est convaincue qu'elle peut jouer ici un rôle de pionnier. Des systèmes de collecte à grande échelle pour les emballages réutilisables, économiquement viables, sont par exemple nécessaires. Sans oublier qu'en fin de vie, les emballages réutilisables doivent aussi être recyclés. Comme Fost Plus l'a fait il y a trente ans, elle souhaite à nouveau aider les entreprises à atteindre leurs objectifs et à rendre leurs activités durables.

### **Données de contact**

Valerie Bruyninckx, PR & Corporate Communication Manager  
valerie.bruyninckx@fostplus.be  
+32 2 774 48 34

Version juillet 2023